

Petit précis à l'usage des parents des nouveaux élèves de 6^{èmes}

COLLEGE PAUL BERT

Le collège Paul Bert est l'un des trois collèges publics de Savigny-sur-Orge. De par la sectorisation du collège, les élèves de 6^{ème} sont issus de 4 écoles élémentaires différentes: J. Ferry, A. Briand, Chateaubriand et F. Buisson. À la rentrée 2020, le collège compte 510 élèves, répartis en 5 classes par niveau, soit 20 classes. Le collège comprend également une UPE2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants) qui accueille des élèves nouvellement arrivés en France et ne maîtrisant pas encore le français.

La vingtième classe a ouvert à cette rentrée (l'ouverture d'une cinquième classe de 3^{ème}). Au vu de ses locaux, le collège est en passe d'atteindre le maximum de sa capacité. Un projet d'extension sur la maternelle attenante est à l'étude, mais nécessite préalablement l'achèvement des travaux de la nouvelle école élémentaire et maternelle F. Buisson.



2 rue de la Liberté
91600 Savigny sur Orge
Téléphone : 01.69.05.19.17
(accueil)

Courriel :
ce.0911038j@ac-versailles.fr

Site Internet:
<http://www.clg-bert-savigny.ac-versailles.fr>

Pensez à
enregistrer ce
numéro et l'adresse
mail dans vos
portables!



Mais qui est donc Paul Bert? (réponse en page 8)



Qui fait quoi ?

L'enseignement au collège est de la responsabilité de l'**Éducation nationale**. Les enseignants et les personnels de direction dépendent donc du Ministère de l'Education nationale.

L'entretien des bâtiments et la gestion de la restauration scolaire sont de la responsabilité du Conseil départemental de l'Essonne. **7 agents départementaux** s'occupent de l'accueil, de l'entretien des locaux et de la demi-pension (la cantine).

3 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) pour les élèves notifiés par la Maison départementale des personnes handicapées. Les AESH dépendent d'un PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé).

Le **département** de l'Essonne attribue au collège chaque année une DGF (dotation globale de fonctionnement) qui constitue la plus grosse part du budget du collège.

La **mairie** de notre ville contribue également financièrement à certaines actions pédagogiques (par exemple: voyage du Devoir de mémoire).



VOS INTERLOCUTEURS:

Les professeurs principaux de chaque classe sont vos interlocuteurs privilégiés dans la communication avec l'équipe pédagogique et la direction du collège. Vous pouvez les contacter via le cahier de correspondance ou leur envoyer un message via l'ENT.

Mme Da Cunha - la principale du collège, qui dirige et anime l'équipe pédagogique et le personnel de service. Elle supervise la gestion comptable et applique la politique éducative et pédagogique du collège.

M. Grandjean - le principal-adjoint, qui anime les différents moments pédagogiques et assiste la principale du collège dans ses différentes missions.

Mme Lepetit - l'adjointe gestionnaire, qui gère le budget du collège, réceptionne les factures et passe des commandes diverses.

Mme Bethune - la conseillère principale d'éducation (CPE), qui anime la vie scolaire, organise et contrôle les activités des personnels chargés des tâches de surveillance - les assistants d'éducation qui étaient en nombre 5 à la rentrée 2019. La CPE contrôle les retards et les absences des élèves.

Mme Boucicaud - l'assistante sociale dont le rôle est d'aider des élèves et leurs familles à prévenir et à surmonter leurs difficultés. Elle est présente 2 jours par semaine: lundi et jeudi.

Mme Louis - la psychologue de l'Éducation nationale qui aide les élèves dans leur orientation. Elle est présente 2 demi-journées par semaine: mardi après-midi et vendredi matin.

À la rentrée 2020 – 2021 35 professeurs enseignent aux élèves de notre collège

Professeurs de français:

Mme Martin
Mme Mignola
(rempl. par Mme
Debièvre)
Mme Larrouy
M. Gourlet
M. Pituello

Professeurs de français

langue secondaire:
Mme Faivre Rouchez
M. Rojas Apaza

Professeure d'allemand:

Mme Wenzel

Professeures d'anglais:

Mme Baratte
Mme Curty
Mme Lozouet
Mme Squirawski

Professeurs d'espagnol:

Mme Belamendia
M. Echevarria

Professeurs de

mathématiques:

Mme Lemoine
Mme Paviot
M. Dane
M. Dessain

Professeurs de physique-

chimie:

Mme Guichard
(rempl. par Mme Oliko)
M. Schneider

Professeurs de SVT (sciences de vie et de la terre):

Mme Raoul
M. Baira

Professeurs de

technologie:

M. Ghandri
M. Goth

Professeurs d'histoire-

géographie:

Mme Cauquil
M. Lesourd
M. Rodriguez
M. Taragon

Professeure du latin:

Mme Martin

Professeure-

documentaliste

Mme Le Faou

Professeur d'éducation musicale:

M. Overli

Professeure d'arts plastiques:

Mme Alaminos
Mme Jacquesson

Professeurs d'EPS (éducation physique et sportive):

M. Bisiaux
M. Blin
M. Duprey
M. Nicolai

À la rentrée 2020 – 2021 notre classe accueille 507 élèves repartis en 20 classes:

6A

M. Lesourd

5A

M. Dessain

4A

Mme Lozouet

3A

Mme Wenzel

6B

M. Pituello

5B

Mme Baratte

4B

M. Duprey

3B

M. Baira

6C

Mme Curty

5C

Mme Raoul

4C

Mme Paviot

3C

M. Gourlet

6D

M. Goth

5D, 27 élèves

Mme Martin

4D

M. Bisiaux

3D

Mme Belamendia

6E

M. Dane

5E

Mme Larrouy

4E

M. Nicolai

3E

M. Taragon

VIE QUOTIDIENNE DE NOTRE COLLEGE

La demi-pension (la cantine):

- ✓ Les repas sont préparés à la Cuisine centrale qui est basée au collège Les Gâtines et sont livrés à notre collège en J+1.
- ✓ Le réfectoire est ouvert pour deux services: à 11 h 40 et 12h35.
- ✓ Pas de demi-pension le mercredi.
- ✓ Le paiement s'effectue une fois par trimestre.
- ✓ Les montants varient d'un trimestre à l'autre et sont calculés en fonction du quotient familial.
- ✓ Les factures sont remises aux élèves qui les transmettent aux parents.

Foyer socio-éducatif (FSE):

Le FSE est une association, composée de parents d'élèves et de membres du personnel de l'établissement qui a pour but de promouvoir, de coordonner et d'animer par le biais de clubs des activités périscolaires, culturelles et socio-éducatives...

L'association soutient financièrement certaines actions du collège (sorties culturelles, voyages scolaires, etc...)

Association sportive (AS):

Chaque mercredi après midi, l'AS du collège, animée par les professeurs d'EPS, organise des activités sportives à destinations des élèves du collège.

Vous trouverez la présentation de l'AS, les modalités d'inscription et le tarif sur le site du collège:

<http://www.clg-bert-savigny.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique27>

Et sur le site de l'Association:

<https://eps-paulbert.wixsite.com/webs-ite/pour-les-eleves>



L'ASSOCIATION SPORTIVE

Devoirs faits

Il s'agit d'un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs.

Cette étude est gratuite.

Chaque enfant peut travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Le collège Paul BERT
propose à partir du jeudi 01 Octobre 2020

Devoirs Faits

Le lundi:
- De 12h15 à 13h00
- De 13h00 à 13h45

Le mardi:
- De 12h15 à 13h00
- De 13h00 à 13h45

Le jeudi:
- De 12h15 à 13h00
- De 13h00 à 13h45

Le vendredi:
- De 12h15 à 13h00
- De 13h00 à 13h45

Tu as des difficultés pour ton travail personnel ?
Tu es motivé et volontaire ?
Présente-toi à l'emplacement «PERM»

COMMUNICATION

Le carnet de correspondance

Il sert de lien entre la famille et le collège. Une partie est réservée à la correspondance entre parents et professeurs, une autre aux exemptions de cantine, aux retards ou absences. Nous vous conseillons de consulter chaque soir ce carnet et de le signer dès qu'il y a une information. Votre enfant doit toujours l'avoir avec lui au collège.

Sites internet

<http://www.clg-bert-savigny.ac-versailles.fr>

La direction publie toute information importante sur ce site.

De nombreuses informations sont présentes : la vie de l'établissement, les dates de vacances, le menu de la cantine, les actualités.



Collège Paul BERT
Savigny sur Orge

ACADÉMIE DE VERSAILLES



ENT (environnement numérique de travail)

<http://www.moncollege-ent.essonne.fr>

Il s'agit d'une plateforme de communication entre l'équipe pédagogique, la direction avec les élèves et leurs parents. L'élève ainsi que chacun de ses parents disposent d'un accès qui lui est propre (les codes d'accès vous sont donnés en début de 6^{ème} par le collège). Pour avoir les bonnes informations, il faut se connecter avec le compte des parents et non ceux des enfants.

La plateforme comporte plusieurs applications :

PRONOTE vous permet de consulter :

- ✓ les notes de votre enfant
- ✓ l'emploi du temps
- ✓ les devoirs

PRO
NOTE



MESSAGERIE vous permet de communiquer avec toutes les personnes figurant dans l'annuaire du collège (élèves, parents, enseignants de votre classe)

Pour contacter la direction du collège vous pouvez envoyer votre message à l'adresse :

ce.0911038j@ac-versailles.fr

Vous ne pouvez pas envoyer des messages à la direction via la messagerie ENT.



CASIER permet de déposer le travail (fichier pdf, image, video,...) demandé par un professeur directement dans son casier numérique. L'application Casier est disponible uniquement sur le compte de l'élève.

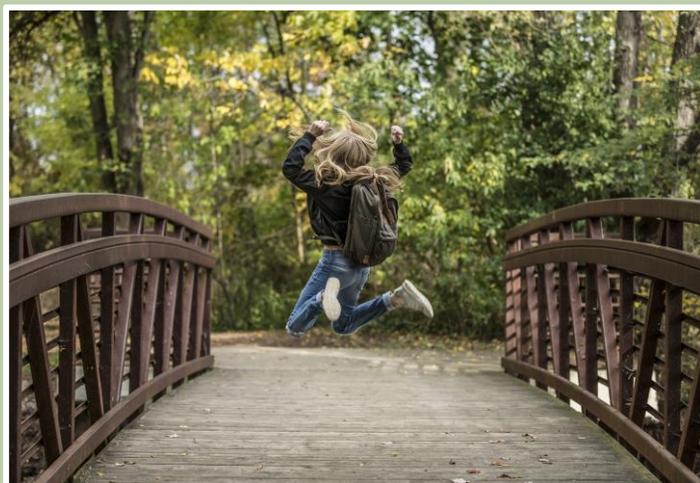


LE POINT SUR LE POIDS DES CARTABLES:

Les représentants des parents d'élèves et la direction du collège cherchent des solutions pour alléger les cartables.

Les dernières pistes de réflexion:

- ✓ Les manuels numériques de mathématiques projetés en classe ont été achetés pour les élèves des 6^{èmes} à la rentrée 2019-2020.
- ✓ La difficulté de mise en place de cet outil est la connectivité du bâtiment: le débit est très faible pour pouvoir déployer les manuels numériques massivement.



5 CONSEILS POUR ALLEGER LE CARTABLE:



1. Laisser les manuels non utilisés dans le casier dès l'arrivée au collège.
2. Trouver un binôme avec qui partager le manuel si le professeur est d'accord.
3. A l'achat, optez pour un sac à dos aussi léger que possible (moins d'un kilo à vide) mais néanmoins résistant !
4. Pas de gadgets ou de matériel superflus.
5. Dans le cas d'une pathologie déclarée nécessitant de protéger le dos, vous pouvez demander la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé).

LE TÉLÉPHONE PORTABLE ET COLLÈGE

Nous vous rappelons que l'usage du téléphone portable est strictement interdit sur le temps scolaire. Cela inclut le temps passé dans l'enceinte du collège (y compris le temps de pause méridienne) mais aussi des temps en dehors du collège où l'élève est sous la responsabilité du professeur : cours de sport, sorties scolaires... **La prise de photos dans les vestiaires du gymnase est de ce fait également interdite.**



Chers parents, nous vous demandons d'être vigilants et de renouveler la sensibilisation de vos enfants sur l'usage de leur téléphone portable.



Les instances du collège:

- le **conseil de classe** a lieu à chaque fin de trimestre et réunit les professeurs de la classe, les délégués élèves, les délégués parents et un représentant de la direction. Il permet de faire le point sur les acquis et les difficultés de chaque élève.

- le **conseil d'administration** est un organe essentiel de concertation puisqu'il est par sa composition, à l'image des différentes catégories d'intérêts qui s'y retrouvent : des représentants de l'administration, des collectivités locales, des représentants des personnels et des usagers (élèves, parents). Son rôle est de régler les affaires de l'établissement, de fixer les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative.

- le **conseil de discipline** est chargé d'examiner le cas des élèves ayant commis des manquements graves aux règles de vie de l'établissement et/ou des atteintes graves aux personnes ou aux biens. Ce conseil est saisi par le chef d'établissement.

- le **comité d'éducation à la Santé et la Citoyenneté (CESC)** réfléchit aux actions à mettre en œuvre au sein du collège en matière de lutte contre les addictions, l'éducation à la santé, à la sexualité et à la citoyenneté.

- la **commission Hygiène et Sécurité (CHS)** fait la promotion de la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels, contribue à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement, de rendre des avis et faire des propositions.

- la **commission des menus** défend des repas variés, équilibrés en respectant les recommandations nutritionnelles dans le cadre. Elle recueille les propositions sur la restauration scolaire, analyse les menus proposés pour la période à venir, évoque d'éventuels problèmes liés à la restauration.

Un peu de l'histoire...



En 1930, la commune acquiert des terrains pour la future école des filles, les travaux suivent. A l'ouverture en 1933, elle possède 9 classes : les 4 transférées de l'école Joséphine auxquelles ont été ajoutées 5 nouvelles classes. L'école accueille les filles et les enfants des classes maternelles. Comme pour l'ensemble des groupes scolaires de Savigny, l'augmentation de la population entraîne rapidement des problèmes de sureffectifs. En 1935, l'école possède 14 classes. En 1954, le bâtiment du réfectoire est surélevé pour y loger 3 classes, puis entre 1957 et 1960, l'école est de nouveau agrandie de 7 classes. C'est au début des années 1970 que l'école primaire deviendra un collège d'enseignement secondaire.

©<https://www.savigny.org/sites/default/files/inline-files/GUIDE%20HISTOIRE%2092%20PAGES.pdf>



PAUL BERT 1833 - 1886



Paul Bert a été un des promoteurs de l'école gratuite, laïque et obligatoire.

Il s'attacha spécialement à la scolarisation des enfants et des jeunes filles, et rédigea plusieurs ouvrages d'enseignement scientifique.

CA	Conseil d'administration
CC	Conseil de classe
UPE2A	Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants
DHG	Dotation horaire globales

VOS REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AUX DIVERS INSTANCES DU COLLÈGE ET AUX CONSEILS DE CLASSE:

6A	Titulaire	Myriam RUAULT myriamruault@yahoo.fr
6B	Titulaire	Vickie ESCOBAR Petit.potam@free.fr
	Suppléante	Linda Ranaldi linda_ranaldi@yahoo.f
6D	Titulaire	Olivier Fléchon flechon@gmail.com
	Suppléante	Séverine Lecoin severine.lecoin@free.fr
5A	Titulaire	Istichane Nafaota Istiche@yahoo.fr
	Suppléantes	Sandrine Allary sandrine.allary@orange.fr
		Fabienne Kirstetter kirstetter.fabienne@gmail.com
5B	Titulaire	Sophie ROBERT sophierobert75@gmail.com
5C	Titulaire	Laurence Zissler laurence.zissler@laposte.net
5D	Titulaire	Gwennyn Yardin g.yardin@gmail.com
	Suppléants	Anne François anne_francois84@hotmail.com
		Ganna Fabre petitstresorsdelest@gmail.com
		Thomas Nikolic nikolic.thomas@hotmail.fr
5E	Titulaire	Laure Geffray lauregeffray@yahoo.fr
4A	Titulaire	Charlotte DUTHEIL dutheilcharlotte@yahoo.fr
	Suppléant	Charaf EDDAOUDY najoub23@yahoo.fr
4B	Titulaire	Maryse Peng mpeng3191@gmail.com
	Suppléante	Frédérique VERITAS Frederique_balon@live.fr
		Karine Viel karine.viel@free.fr
		Olivier Fléchon flechon@gmail.com
		Vickie ESCOBAR Petit.potam@free.fr
4E	Titulaire	Ioana FARCAS ioana_muresan_farcas@yahoo.fr
	Suppléante	



Vous souhaitez vous impliquer, contactez nous !

Les Parents Non Affiliés

nonaffilies.college.paulbert@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook:
Parents-Non-Affiliés-Collège-Paul-Bert-Savigny-sur-Orge

